

Lucerne, le 10 avril 2018

Communiqué de presse

Derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique sur la pauvreté en Suisse

La pauvreté en Suisse augmente

En Suisse, 615 000 personnes sont touchées par la pauvreté. L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié ses chiffres aujourd'hui. La pauvreté a gagné du terrain par rapport à l'année passée, de 7 à 7,5% de la population. Et sur les quatre dernières années, une personne sur huit est pauvre. Caritas invite la Confédération, les cantons et les communes à contrer cette évolution par une vraie politique de lutte contre la pauvreté.

Malgré une conjoncture économique favorable, le nombre de personnes pauvres augmente pour la deuxième fois consécutive. Les familles monoparentales, les personnes au chômage et les personnes sans qualifications professionnelles sont tout particulièrement touchées. 140 000 hommes et femmes sont pauvres bien qu'ils occupent un emploi. On risque la pauvreté en Suisse lorsqu'on est peu ou pas qualifié professionnellement, qu'on a perdu son emploi, qu'on a de petits enfants ou lors d'un divorce ou d'une séparation.

Pour la première fois cette année, l'OFS a également collecté des données sur la durée de la pauvreté. Leur analyse montre que bien plus de personnes que prévu font l'expérience de la pauvreté à un moment ou un autre de leur vie. Durant ces quatre dernières années, 12,3 % de personnes en Suisse ont été pauvres au moins durant une année.

Une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté !

La pauvreté n'est pas un problème marginal, c'est bel et bien un nouveau défi sociopolitique. Les risques de pauvreté que sont l'exclusion, le chômage de longue durée ou le divorce ne sont pas couverts. Il faut donc mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté définie en collaboration par la Confédération, les cantons et les communes. En partenariat avec les organisations civiles et les personnes pauvres, il faut définir des objectifs et des mesures permettant de lutter durablement contre la pauvreté. Les priorités sont la garantie du minimum vital, la participation sociale, les possibilités de formation continue et un surcroît d'harmonisation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Les mesures d'affaiblissement que l'on constate actuellement, notamment dans l'aide sociale, ne font qu'aggraver le problème de la pauvreté.

Informations aux rédactions : Bettina Fredrich est à disposition pour plus de renseignements, au no 041 419 23 37 ou par mail : bfredrich@caritas.ch.